



4.860.00



NOTE D'INFORMATION

SUR RÉFORMES BUDGÉTAIRES

N°. 004 septembre 2018

DIRECTION DES RÉFORMES ET DE LA FORMATION

" LES RÉFORMES BUDGÉTAIRES JOUENT UN RÔLE CRUCIAL DANS L'AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE"

e Ministère des Finances et du Budget, à travers la Direction Générale du gestion du Budget de l'État, (ii) conduit et met en place un vaste processus de réformes budgétaires afin que l'utilisation des efficacement à la réalisation de la politique publique, (iii) forme les Institutions et Départements ministériels dans leurs mises en œuvre. Conformément à la Loi Organique 2004-007 du 26 juillet 2004 relative aux Lois de Finances (LOLF), les réformes budgétaires engagées sont axées, d'une part, sur l'ancrage les résultats, et d'autre part, sur des acteurs budgétaires (coor-

donnateurs et responsables de programme...).

En effet, la DGB met en œuvre un programme de réformes budgétaires ambitieux tendant vers la concrétisation des axes stratégiques du Plan National de Développement (PND), et issu du plan stratégique décennal de modernisation de la Gestion des Finances Publiques adopté à la fin de 2016 et mis à jour en 2018. programme de réforme conclu en facilité élargie de crédit (FEC). Ces panoplies de réformes sont aussi confortées par le résultat de l'autoévaluation PEFA en 2018. Elles convergent vers des nouront un espace budgétaire pour les dépenses jugées prioritaires pour la croissance et le développement dont le Programme d'Investissement Public et le secteur social.

Cette nouvelle édition d'information sur les réformes budgétaires, en collaboration avec les départements de la DGB, met en exergue les moyens mis en œuvre dans tout le cycle budgétaire pour une gestion harmonieuse des Finances Publiques. Ces outils stratégiques et opérationnels sont cohérents et articulés dans leurs approches respectives. Le principal objectif étant de renforcer la crédibilité, l'efficacité et l'efficience, ainsi que la transparence du Budget.